Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **43 (1914)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Instituer des ligues eucharistiques qui enverront chaque jour à la Table sainte un ou plusieurs représentants de l'école. Ex. : Ligue instituée à l'école paroissiale de la cathédrale.

Ce doit être une grande joie pour nos maîtres chrétiens et un puissant réconfort dans leur dévouement quotidien qui leur impose des sacrifices dont nous les félicitons hautement, de savoir qu'ils peuvent faire éclore chez leurs élèves les plus grands sentiments qui puissent émouvoir l'âme humaine ? Après la paternité et la maternité, après le sacerdoce, il n'existe pas d'idéal plus beau que celui-là, plus capable d'exciter dans leur cœur de nobles et saintes ardeurs. A l'œuvre donc, puisque dans les profondeurs les plus intimes de l'âme des enfants, par votre docilité, par vos exemples, vos enseignements, les industries de votre zèle, vous êtes sûrs de déposer si vous le voulez, des germes indestructibles de résurrection et de vie !

Oui, à l'œuvre plus que jamais ! Groupez et faites prier, et faites communier vos enfants !

A l'heure où vont se multiplier les assauts contre la plus légitime des libertés, faites-les prier et communier :

Pour le recrutement de nos maîtres et maîtresses ;

Pour le maintien de nos écoles menacées ;

Pour que nous n'ayons même pas la tentation d'en fermer les portes ;

Pour que nos chefs de file reçoivent, d'en haut, les lumières opportunes.

N'oubliez pas le mot d'ordre : A la Table sainte, les enfants ! Pie X l'a dit : « *Pueris debetur Christus! Justitia!*

« Les enfants ont le droit de recevoir Jésus-Christ ! C'est justice ! »

EUGÈNE DÉVAUD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

† *M. le professeur Schläpfer.* Comme les journaux l'ont annoncé, M. Schläpfer, professeur au Technicum, a été surpris par la mort et enlevé en quelques heures à l'affection des siens. Le défunt était né à Wald en Appenzel l'année 1871. A 14 ans, il entra à l'école cantonale de Trogen. Afin de se préparer à la carrière de l'enseignement, il suivit les cours du Technicum de Winterthur, où, en 1891, il reçut le diplôme de maître de dessin et de modelage. Cette même année, il se rend à Paris, où il fut admis à l'Ecole nationale des Arts décoratifs. En 1894, il travaille à l'académie Julian. Appelé à Winterthur, où on lui offre une situation, il finit par accepter la charge de maître de dessin à l'Institut Minerva à Zoug. C'est de là qu'il vient à Fribourg en 1896 pour remplir une fonction à l'Ecole des métiers, puis trois ans plus tard au

Technicum, où il enseigna la perspective, la méthodologie du dessin et l'histoire de l'art. Pendant plusieurs années, il fut aussi maître de dessin à l'Ecole normale de Hauterive. Depuis cinq ou six ans, M. Schläpfer travaillait en collaboration avec Mgr Fäh, bibliothécaire du couvent de Saint-Gall, MM. Pupikofer et Stebel, professeurs à Saint-Gall, et d'autres encore, à un grand ouvrage qui va paraître pour Noël : *Die Entwickelung der Kunst in der Schweiz*, et dans lequel, grâce à M. Schläpfer, le canton de Fribourg occupera une place que ne lui a jamais accordée aucune publication nationale. M. Schläpfer est mort à la peine, au milieu de cette jeunesse à la formation de laquelle il a consacré sa vie tout entière. Son zèle, son ardeur au travail demeureront un bel exemple pour ceux qu'il laisse.

— La *Feuille officielle* publie le résultat des examens de recrues de 1913. La note moyenne du canton est de 6,92 (en 1912 : 6,90).

Voici l'ordre des arrondissements scolaires :

IVme	*a*)	Ville de Fribourg	5,94	6,12
Vme		Gruyère, moins le cercle de Vaulruz	6,42	6,63
VIIme		Veveyse et cercle de Vaulruz . .	6,44	6,48
VIme		Glâne	6,69	6,61
IIme		Lac et écoles réformées	7,01	7,06
Ier		Broye	7,26	6,77
IIIme		Singine et cercle de Cormondes . .	7,45	7,31
IVme	*b*)	Sarine-Campagne et cercle de Cournillens	7,54	7,66

Suisse. — Le 29 novembre, les inspectrices et institutrices des différents cantons, réunies à Olten, ont décidé l'organisation d'une journée d'institutrices et de maîtresses d'ouvrages pendant l'exposition nationale, en juillet 1914.

Berne. — *Technicum cantonal de Berthoud.* — Cette année est la première pour laquelle le nombre des élèves de cette florissante Ecole technique dépasse 500. (Ecole d'architecture 166 élèves, Génie civil 73, Ecole de mécanique 126, Ecole d'électrotechnie 127, Ecole de chimie 32.) Les beaux locaux du deuxième bâtiment scolaire, si bien adaptés à leur destination, ont pu être occupés au début du semestre d'hiver, ce qui a permis de satisfaire au besoin de place, devenu si pressant ces dernières années. En même temps, le nouveau plan d'études, dont l'application permet d'espérer des résultats supérieurs à ceux déjà obtenus jusqu'à maintenant, est entré en vigueur. Les élèves dont la préparation est insuffi-

sante, spécialement ceux de langue française ou italienne, pourront suivre, pendant le semestre d'hiver, un cours préparatoire leur permettant d'entrer au printemps en Ire classe.

— *Le Synode scolaire* du canton de Berne a nommé président M. Gyem, de Corgémont, en remplacement de M. Bigler, ancien conseiller aux Etats, démissionnaire. M. Schneider, directeur de l'Ecole normale, a déposé une motion tendant à la revision totale de l'enseignement scolaire. Le pasteur Müller a demandé que l'on interdit toute boisson alcoolique pour les enfants lors des examens et des fêtes scolaires. Un projet du comité pour la nouvelle loi sur l'école secondaire a été approuvé avec quelques modifications. La motion du pasteur Müller a été adoptée à une forte majorité et celle de M. Schneider renvoyée à la prochaine assemblée.

— Le Grand Conseil a adopté les conclusions suivantes d'un rapport de la Direction de l'Instruction publique : l'Ecole normale d'institutrices de Delémont comptera désormais trois classes au lieu d'une ; le régime de l'internat sera conservé pour les trois classes ; les plans établis par la Direction des Travaux publics pour l'agrandissement de l'établissement sont approuvés et un crédit de 26,000 fr. est ouvert pour la construction projetée ; en outre, un crédit de 38,500 fr. est ouvert à la Direction de l'Instruction publique pour l'achat du mobilier nécessaire.

BIBLIOGRAPHIES

La lecture intelligente à l'école primaire, essai de technique pédagogique, par Eugène Dévaud, professeur de pédagogie à l'Université, un vol. in-12 de 300 pages, Paris, Bloud, 1913.

Nous venons de recevoir de la librairie Bloud, à Paris, le dernier ouvrage de M. le Dr Dévaud : « La lecture intelligente à l'école primaire » que le Bulletin a analysé dans son numéro du 10 octobre. Comment organiser l'enseignement de la lecture si l'on veut que l'enfant, arrivé au terme de la scolarité, soit capable de découvrir, de juger la pensée de l'auteur et d'adopter à son endroit une attitude consciente et volontaire ? Telle est, en somme, la question que l'auteur vient de traiter avec une maîtrise que nous nous plaisons à relever. La valeur de l'enseignement de la lecture sera jugée, nous dit-il, sur ce que le jeune homme lira hors de l'école et après l'école et sur la manière dont il le lira. Le but suprême des leçons de lecture se confond avec le but de l'éducation.